





DEMI-FINALE NORD 2013 CHALLENGE SENSAS



DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013 SAINT-QUENTIN 02









PARCOURS DE PECHE: CANAL

Profondeur: 2 m à 3,50 m

Largeur: 20 m

Navigation : Eclusées possibles selon navigation

Poissons dominants: Gardons, Brèmes, Ablettes, Grémilles, Perches.

Secteur A 2 secteurs à Omissy (chariot obligatoire)

Secteur B 1 secteur Mère Gony et 1 secteur Jean Bouin (chariot

obligatoire)

Secteur C 2 secteurs Pont de vélu (chariot obligatoire) Secteur D 2 secteurs Oëstres (chariot obligatoire)

Remplacement (Quai Gayant ou vieux port)

Choix du capitaine de l'équipe de placer ses pêcheurs a son gré dans les secteurs.

Voir plan détaillé

PROGRAMME DE L'EPREUVE

A partir de 6H00 Accueil des équipes au Gymnase du lycée Ameublement,

rue Alain à Saint-Quentin (des panneaux de signalisation jaune

seront installés.

6H30 Pointage des équipes, contrôles des licences

10H20 Amorçage

10H30 Pêche

14H25 5 dernières minutes

14H30 Fin de pêche

17H30 Proclamation du palmarès et des récompenses au Gymnase du

Lycée Ameublement

REGLEMENTATION

Règlement du challenge **SENSAS** (règlement FFPSC)
Pêche Mixte (canne 13 Mètres et moulinet 8m maxi)
Amorce 12 Litres, esches 1 litre dont ½ de fouillis
Classement par secteur
Classement 5 + 1
Présentation des esches dans les boites de mesures règlementaires

En cas de forfait, prévenir :

Christophe NOUALHIER Tel: 02.37.33.44.55

<u>Informations complémentaires :</u>

ACCART SYLVAIN: 06.65.72.67.01 ou 03.23.05.22.80

Des bénévoles seront sur place pour vous contrôler, peser votre pêche, mais aussi pour vous aider en cas de besoin, n'hésitez pas à faire appel à eux. En contre partie sachez que certains seront des contrôleurs néophytes. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

N'oubliez pas de préparer vos esches dans les boites avant le début du contrôle.



Vente / remplissage de cartouche jet d'encre & laser PROFESSIONNELS - PARTICULIERS

ECONOMISEZ JUSQU'A 70 %



PICARDIE

159, rue du général Leclerc – 02100 St - Quentin Tél : 03.23.08.96.69

encrestquentin@orange.fr - www.encreservice.com

HERBERGEMENT

HOTELS

Ibis Saint-Quentin Basilique *** Saint-Quentin	Tel: 03.23.67.40.40
Campanile *** Saint-Quentin	Tel: 03.23.67.91.22
Ibis budget Saint-Quentin Centre ** Saint-Quentin	Tel: 03.23.60.96.00
Balladins St - Quentin Nord **	Tel: 03.23.65.71.45
Première classe St - Quentin	Tel: 08.92.70.71.22
<u>Campings</u>	
Camping municipal de Saint-Quentin Auberge de jeunesse	Tel: 03.23.06.94.05 Ou: 03.23.06.94.21

Camping du vivier aux Carpes Seraucourt-le-grand Tel : 03.23.60.50.10

RESTAURATION

PETIT DEJEUNER A PARTIR DE 6H00

A PARTIR DE 12H00

LES SANDWICHS ET LES BOISSONS QUI ONT ETE RESERVES SERONT DISTRIBUE PAR SECTEUR

A PARTIR DE 14H30

Un barbecue sera prévu pour la fin de pêche (saucisses, merguez, ect...)

PIZZA BRUNO A EMPORTER



Rue de GUISE – SAINT QUENTIN 03.23.08.55.55





RESERVATION SANDWICHS & BOISSONS

NOMPRENOM
Sandwichs Jambon :
Coca :QuantitéBière :QuantitéQuantité
1 Sandwich 1 Boisson 3,50 euro REGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHEQUE
Mettre le chèque à l'ordre : <u>TEAM ST-QUENTIN PECHE</u>
Veuillez renvoyer le coupon avant le 1 OCTOBRE 2013 à l'adresse suivante :
Mr ACCART Sylvain 12 rue du Catelet 02680 CASTRES
Prière de renvoyer le coupon pour le bon déroulement de l'organisation.

Nous vous remercions d'avance.

NAVETTES
AEROPORTS
TAXI
PHILIPPE NOZAL

SAINT-QUENTIN 06.14.30.10.15





Pour vos commandes d'esches et autres matériels, merci de faire confiance à nos partenaires.

PÊCHE TELLIER SAINT-MARTIN



7, rue de la Chaussée Romaine SAINT-QUENTIN TéL: 03.23.67.22.69

AQUA-PÊCHE



Pêche - Trophées 42, bd Gustave Grégoire TERGNIER Tél : 03.23.57.20.09

A TOUT PÊCHE



30, rue de la République LA FERE Tél: 03.23.56.20.76

Pour vos commandes d'esches et autres matériels, merci de faire confiance à nos partenaires.

L'HAMECON D'OR



48, rue Cantimpré

Tél 03 27 83 85 79

Port 06 80 22 85 16

Fax 03 27 81 89 48



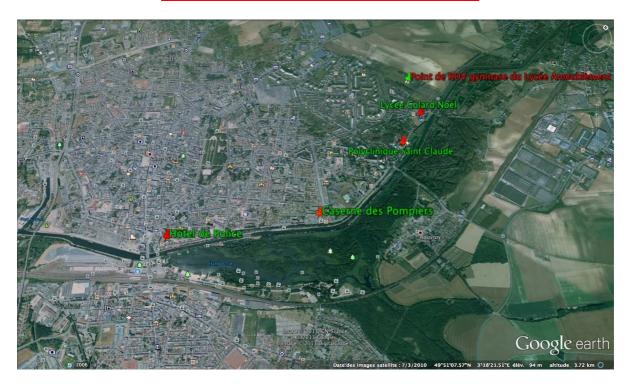
Zone commerciale Auchan 02100 Saint-Quentin Tél: 03.23.50.37.00







PLAN DU POINT DE RENDEZ-VOUS



<u>PLAN DES ZONES DE PÊCHES</u>



SECTEUR MERE GONI CHARIOT OBLIGATOIRE



SECTEUR OMISSY CHARIOT OBLIGATOIRE









SECTEUR PONT DE VELU CHARIOT OBLIGATOIRE



SECTEUR OESTRES CHARIOT OBLIGATOIRE







